

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE.

ARRÊTÉ portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à l'administration des postes de travail et des serveurs informatiques de la délégation générale pour l'armement.

Du 30 juillet 2007

NOR D E F D 0 7 6 2 0 5 4 A

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 160.6.5.1.

Référence de publication : JO n° 185 du 11 août 2007, texte n° 46 ; JO/200/2007.

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.
Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique Référence de publication ci-dessus.